

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

des agriculteurs et des autres utilisateurs de la Saskatchewan. L'augmentation des prix de gros dans la province doit se limiter à la hausse réelle des coûts de production. Tout profit inattendu de la vente de pétrole brut de la Saskatchewan à l'extérieur de la province ainsi que toute augmentation éventuelle des prix en tête de puits doivent revenir à la population de la Saskatchewan. La prospection pétrolière doit être accélérée. La province de la Saskatchewan a élaboré une politique beaucoup plus claire et plus favorable aux intérêts de ses habitants que celle de la province d'Alberta.

M. Paproski: Je ne dirais pas cela.

M. Gleave: Je ne suis guère surpris d'entendre un député de l'Alberta affirmer qu'il ne dirait pas cela, mais le fait demeure. Le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures semblables.

Je ne puis appuyer une mesure aussi timide, aussi inefficace, aussi peu innovatrice que celle-ci, qui tient aussi peu compte des besoins futurs des Canadiens. C'est une façon timide, incompétente d'aborder la situation dans laquelle nous nous trouvons. Qu'il y ait urgence ou non, le fait est, chose cruelle, que cela ne dépend pas du tout du gouvernement. Les décisions se prennent à l'étranger, et même après l'adoption du bill, elles seront prises à l'extérieur du Canada. Le projet de loi permettra seulement au gouvernement de répartir la pénurie. Il permettra au gouvernement d'exercer des pressions sur l'Alberta et la Saskatchewan. Je suppose que dans les quelques heures qui suivront l'adoption, du bill, le leader du gouvernement à la Chambre proposera un congé de six semaines, le gouvernement ayant été doté de ces pouvoirs extrêmes pour répartir la pénurie. C'est ce que le gouvernement a cherché à obtenir. C'est fort probablement ce que lui accordera le Parlement. Il aura dorénavant le pouvoir de niveler la pénurie, d'exercer des pressions sur les provinces productrices et d'ainsi subventionner le reste du Canada.

Le bill tel qu'il est ne donne tout simplement pas au gouvernement le contrôle sur les ressources énergétiques du Canada dans les domaines où il a le pouvoir d'assumer ce contrôle. Le gouvernement cherche uniquement à exercer le contrôle sur le pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan, il ne propose pas de l'exercer dans les domaines où il a le droit de le faire, notamment, à l'égard des lignes de transmission interprovinciales. Là, le gouvernement a le droit d'exercer ses pouvoirs, mais il ne projette pas de le faire. Au contraire, il propose de se retrancher dans des domaines de juridiction provinciale; il se propose de pénétrer dans le secteur des ressources naturelles; il a changé complètement d'orientation, alors qu'il devrait agir pour le compte des Canadiens.

Il s'agit là d'une politique de division qui va créer des frictions d'un bout à l'autre du pays; alors que le gouvernement devrait prendre des mesures propres à créer l'unité, il en prend qui sont plutôt de nature à diviser le pays. C'est une politique timide. Le gouvernement n'a pas le courage de regarder bien en face la situation dans son ensemble au nom des Canadiens. Jadis, les Canadiens ont tranché la question de l'électricité, qui est une source d'énergie très importante; ils ont jugé nécessaire d'en faire une entreprise d'utilité publique. A quelques exceptions près, c'est ainsi qu'est gérée l'électricité au Canada. Mais le gouvernement actuel n'agit, ne planifie ni ne se rend compte que cette ressource énergétique précieuse, le pétrole, est trop importante pour échapper au contrôle des Canadiens, contrôle qu'ils exercent par l'entremise de leur gouvernement.

[M. Gleave.]

● (1520)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, il me fait plaisir de dire quelques mots sur les grands moyens que nous sommes à prendre pour doter notre pays d'un réseau par lequel nous pourrions transporter tout ce qu'il nous faut. Nous pourrions transporter nos ressources énergétiques. Nous pourrions procéder au développement de nos ressources naturelles.

Mon préopinant, l'honorable député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) disait tout à l'heure que nous devrions être maîtres chez nous, développer nos richesses, construire les oléoducs nécessaires. Toutes ces choses devraient être la propriété des Canadiens.

Je me demande, monsieur le président, sur quoi nous pouvons nous baser pour dire que l'oléoduc reliant Sarnia à Montréal sera construit bel et bien par les Canadiens. Je suis à me demander comme tant d'autres si on a la technologie, les matériaux, l'acier, tout ce qu'il faut pour construire cet oléoduc.

Personne parmi nous n'éprouve d'inquiétude au sujet des matériaux, de la technologie. A mon avis, nous avons tout ce qu'il nous faut, même sans importer des techniques de l'étranger.

Monsieur le président, si nous avons tout ce qu'il faut, pourquoi nous inquiéter? Il s'agit tout simplement d'une décision, et cette décision doit être prise ici, au Parlement. Elle doit être prise par les grands responsables qui sont, je crois, le très honorable premier ministre (M. Trudeau), les chefs de partis et autres députés. Nous sommes les grands responsables. Nous devons prendre la décision. Nous savons que nous avons amplement de ressources naturelles à développer.

Si nous construisons des oléoducs, nous devons savoir si nous avons le matériel et les ressources nécessaires pour les utiliser. Si nous avons tout cela, pourquoi hésiter à prendre les décisions?

Personne ne s'inquiète de la technique. Monsieur le président, personne n'est inquiet de cet aspect-là! Nous savons que si nous nous mettons à l'œuvre, étant donné qu'il existe plusieurs chômeurs au Canada, ceci peut se faire dans un court délai. Il est plus pratique pour nous de prendre les moyens les plus rapides.

Il serait plus pratique, d'après ce que j'en connais, de prolonger l'oléoduc de Sarnia à Montréal, pour commencer à rendre service à la population, et ceci dans le plus court délai possible. S'il y a autre chose à faire plus tard, s'il y a d'autres moyens à prendre, d'autres oléoducs pourront être prolongés dans d'autres directions pour accommoder d'autres régions.

Monsieur le président, il importe pour nous de contribuer à développer les provinces de l'Est, surtout la province de Québec.

Je disais tout à l'heure que pour assurer ces développements nous n'avions aucune inquiétude à aucun point de vue, sauf du côté financier. Personne ne s'attarde au côté financier. Mais nous savons bien, monsieur le président, que si nous sommes obligés de recourir aux grandes institutions financières étrangères pour financer ces développements, nous serons obligés de leur transporter nos actifs.

Si nous transportons nos actifs, monsieur le président, nous n'en serons plus propriétaires. Ceux qui seront propriétaires, ce seront les grandes institutions financières. Nous avons au Canada une institution financière qui pour-